



Faire venir ma tante de l'étranger car ma mère est malade

Par **darwish3**, le **11/06/2015** à **17:02**

Bonjour,

Ma mère a été diagnostiquée de la maladie d'Alzeihmeir il y a presque 2 ans maintenant. Sa maladie progresse et son neurologue nous conseille d'envisager des solutions pour éviter qu'elle ne reste seule à son domicile.

En effet, elle est veuve et ses 3 enfants (dont moi) ne sont pas domiciliés près d'elle pour des raisons professionnelles.

D'origine marocaine (mais de nationalité française), nous avons de la famille au Maroc.

Nous avons pensé à faire venir ma tante (soeur de ma mère) âgée de 42 ans, célibataire, sans emploi et sans enfant pour s'occuper de ma mère.

Est-il tout d'abord possible de faire une demande de visa long séjour pour cette raison? Si oui, comment dois-je m'y prendre pour faire cette demande et avoir un dossier solide?

Je vous remercie d'avance de votre réponse

Par **citoyenalpha**, le **14/06/2015** à **17:13**

Bonjour

la réponse est évidemment négative. Mais je pense que vous vous en doutiez.

Restant à votre disposition